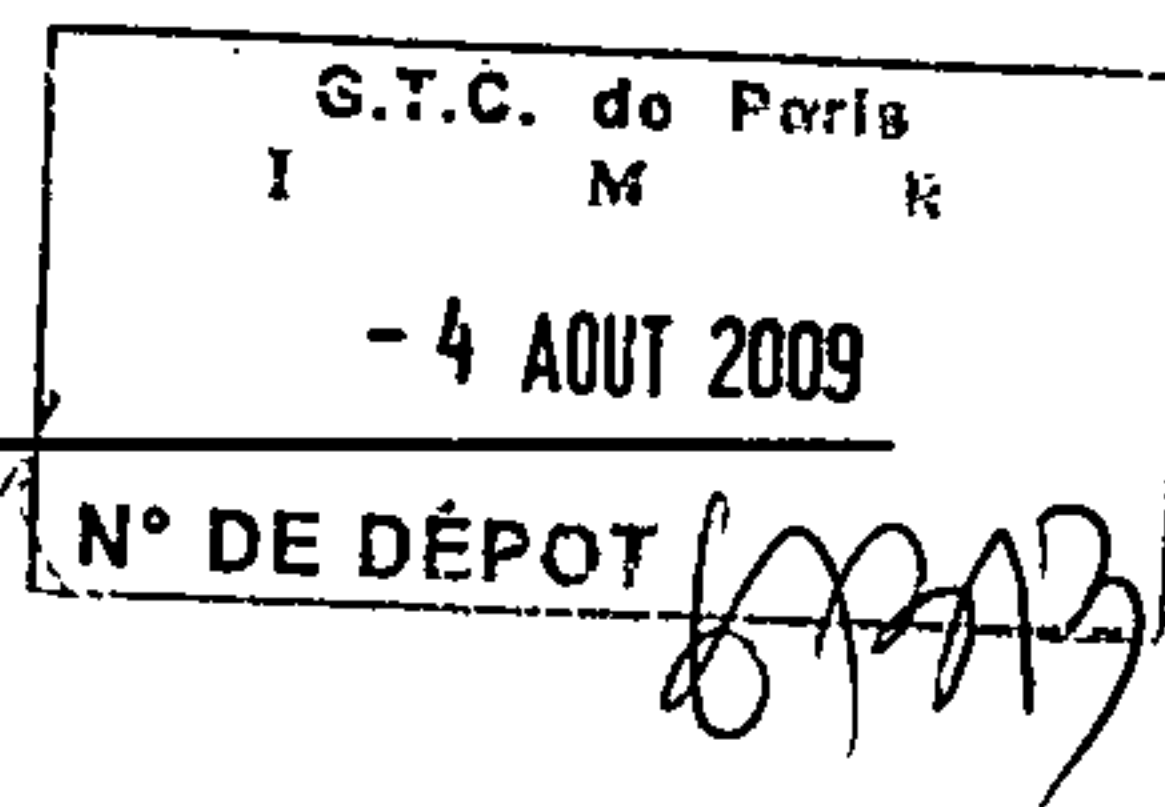


BRAINSONIC SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 328.867 Euros
Siège social : 28, rue Meslay – 75003 Paris
448 567 867 RCS PARIS



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2009

.....
.....

03 B. 8226

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-Paul GILBERT, dont le mandat n'est pas renouvelé :

La société SARL DOUCET, BETH & ASSOCIES
12 - 14, rue de l'Eglise - 75015 Paris
représentée par Monsieur Olivier Lebrun

pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, lequel n'a vérifié, au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Voix pour : *326 667*
Voix contre : */*
Abstention : */*

La société SARL DOUCET, BETH & ASSOCIES représentée par Monsieur Olivier LEBRUN a, d'ores et déjà, fait savoir qu'elle acceptait les fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire, laquelle n'a vérifié, au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion de la société.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de Madame Marie-Pierre PREDAL, dont le mandat n'est pas renouvelé :

La société GVA
105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris
représenté par Monsieur Franck Narquin

ju

pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, lequel n'a vérifié, au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité
Voix pour : 326 667 .
Voix contre : /
Abstention : /

La société GVA représentée par Monsieur Franck NARQUIN a, d'ores et déjà, fait savoir qu'elle acceptait les fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant, laquelle n'a vérifié, au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion de la société.

.....
.....

CERTIFIE CONFORME PAR
LE PRESIDENT

MONSIEUR JEAN-LOUIS BENAÏD

